

# GÉORISQUES

## Rapport de risques

 **Commune recherchée :**

76500 Elbeuf

Ce rapport de risques est délivré à titre informatif.  
Il a pour but de vous montrer une vision simplifiée des risques naturels et technologiques situés près de chez vous.

Vous pouvez consulter nos conditions d'utilisation sur :  
[georisques.gouv.fr/cgu](https://georisques.gouv.fr/cgu)

## 7 Risques naturels identifiés :



INONDATION

**EI** sur ma commune :

EXISTANT



REMONTÉE DE NAPPE

**EI** sur ma commune :

EXISTANT



RISQUES CÔTIERS (SUBMERSION  
MARINE, TSUNAMI)

**EI** sur ma commune :

EXISTANT



SÉISME

**EI** sur ma commune :

FAIBLE



MOUVEMENTS DE TERRAIN

**EI** sur ma commune :

EXISTANT



RETRAIT GONFLEMENT DES  
ARGILES

**EI** sur ma commune :

MODÉRÉ



RADON

**EI** sur ma commune :

FAIBLE

## 3 Risques technologiques identifiés :



INSTALLATIONS INDUSTRIELLES  
CLASSÉES (ICPE)

**EI** sur ma commune :

CONCERNÉ



CANALISATIONS DE TRANSPORT  
DE MATIÈRES DANGEREUSES

**EI** sur ma commune :

CONCERNÉ



POLLUTION DES SOLS

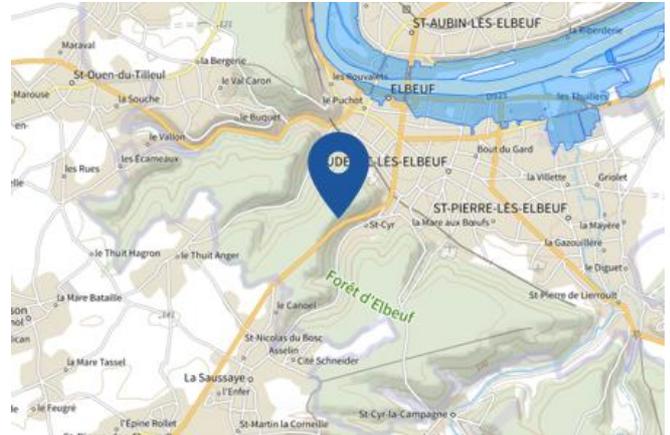
 sur ma commune :

CONCERNÉ

# Risque d'inondation sur Elbeuf

 Risque sur la commune **EXISTANT**

L'inondation est une submersion, rapide ou lente, d'une zone habituellement hors de l'eau.



 Zone à risque entraînant une servitude d'utilité publique

## Informations détaillées :



### PPRN : PPRi-Seine boucle d'Elbeuf

Le plan de prévention des risques naturels (PPRN) de type Inondation nommé PPRi-Seine boucle d'Elbeuf a été approuvé sur votre commune.

Date de prescription : 08/07/1998

Date d'approbation : 17/04/2001

Le PPR couvre les aléas suivant :

**Inondation**

*Par une crue à débordement lent de cours d'eau*

Le plan de prévention des risques est un document réalisé par l'État qui interdit de construire dans les zones les plus exposées et encadre les constructions dans les autres zones exposées.

Pour avoir tous les détails sur votre PPR, vous pouvez consulter le site de votre préfecture.



### PPRN : PPRN-I - Seine Normandie de Sotteville-sous-le-Val au Trait

Le plan de prévention des risques naturels (PPRN) de type Inondation nommé PPRN-I - Seine Normandie de Sotteville-sous-le-Val au Trait a été prescrit sur votre commune.

Date de prescription : 31/10/2024

Le PPR couvre les aléas suivant :

**Inondation**

*Par une crue à débordement lent de cours d'eau*

Le plan de prévention des risques est un document réalisé par l'État qui interdit de construire dans les zones les plus exposées et encadre les constructions dans les autres zones exposées.

Pour avoir tous les détails sur votre PPR, vous pouvez consulter le site de votre préfecture.

# Risque d'inondation sur Elbeuf



## TRI : ROUEN-LOUVIERS-AUSTREBERTHE

Un territoire à risque important d'inondation (TRI) est une zone où les enjeux potentiellement exposés aux inondations sont les plus importants. L'identifiant de votre TRI est : 76DREAL20140004



## AZI : Atlas des PHEC,

L'atlas des zones inondables (AZI) vise à faciliter la connaissance des risques d'inondations par les collectivités territoriales, les services de l'État et le public.



## PAPI : PAPI - Rouen-Louviers-Austreberthe

Votre commune bénéficie d'un programme d'actions de prévention des inondations (PAPI) dont l'identifiant est PAPI\_2024\_0004.

Il couvre les aléas et sous aléas :

Inondation

[Par une crue à débordement lent de cours d'eau](#)

[Par ruissellement et coulée de boue](#)

[Par remontées de nappes naturelles](#)

Ce programme vise à réduire les conséquences des inondations sur les personnes et les biens. Un PAPI peut ouvrir droit à des subventions au profit des habitants et les petites entreprises, pour les aides à réaliser des travaux de réduction de la vulnérabilité de leur habitation ou de leur bâtiment.

## 6 inondations classées en catastrophe naturelle dans ma commune :

Une CATNAT est une Catastrophe Naturelle, liée à un phénomène ou conjonction de phénomènes dont les effets sont particulièrement dommageables. Lorsqu'une catastrophe naturelle frappe un territoire, on dit que "le territoire est en état de catastrophe naturelle".

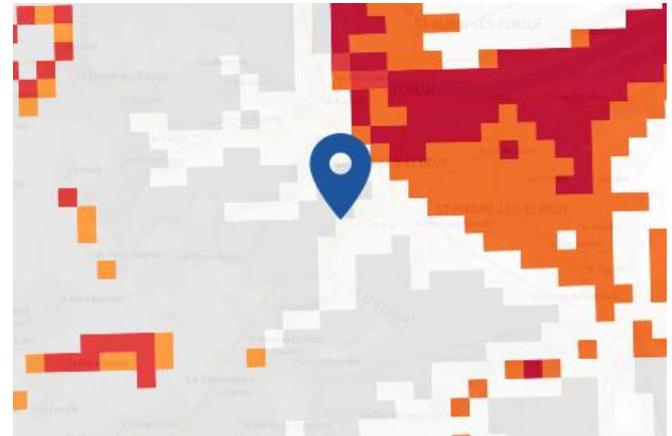
Code NOR	Libellé	Début le	Sur le journal officiel du
INTE1806551A	Inondations et/ou Coulées de Boue	15/01/2018	10/03/2018
INTE1835008A	Inondations Remontée Nappe	15/01/2018	30/01/2019
INTE1633036A	Inondations Remontée Nappe	05/06/2016	27/12/2016
INTE0100232A	Inondations et/ou Coulées de Boue	25/03/2001	28/04/2001
INTE0100513A	Inondations Remontée Nappe	23/03/2001	26/09/2001
INTE9900627A	Mouvement de Terrain	25/12/1999	30/12/1999

# Risque de remontées de nappe sur Elbeuf

**Risque sur la commune** **EXISTANT**

Une inondation par remontée de nappe se produit lorsque la nappe phréatique (le réservoir d'eau souterrain) sature le sol et remonte à la surface, souvent après des pluies prolongées ou des crues.

Les remontées de nappes peuvent provoquer l'inondation de caves et engendrer l'endommagement du bâti, notamment du fait d'infiltrations dans les murs. A long terme, des infiltrations dans les murs peuvent désagréger les mortiers. Il faut être très prudent lors des opérations de pompage lorsque des caves ont été inondées afin de ne pas fragiliser les murs à cause d'une différence de pression exercée par l'eau.



Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe fiabilité FORTE	Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave fiabilité FORTE	Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave fiabilité FORTE
Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe fiabilité MOYENNE	Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave fiabilité MOYENNE	Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave fiabilité MOYENNE
Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe fiabilité FAIBLE	Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave fiabilité FAIBLE	Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave fiabilité FAIBLE
Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe fiabilité INCONNUE	Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave fiabilité INCONNUE	Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave fiabilité INCONNUE

## Informations détaillées :



### REMONTÉE DE NAPPES :

Votre niveau d'exposition aux remontées de nappes est : Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe.

L'indication de fiabilité associé à votre zone est : FORTE



### PAPI : PAPI - Rouen-Louviers-Austreberthe

Votre commune bénéficie d'un programme d'actions de prévention des inondations (PAPI) dont l'identifiant est PAPI\_2024\_0004.

Il couvre les aléas et sous aléas :

Inondation

[Par une crue à débordement lent de cours d'eau](#)

[Par ruissellement et coulée de boue](#)

[Par remontées de nappes naturelles](#)

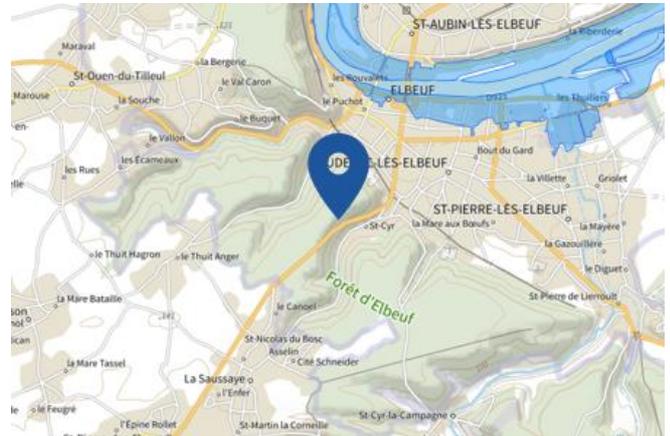
Ce programme vise à réduire les conséquences des inondations sur les personnes et les biens. Un PAPI peut ouvrir droit à des subventions au profit des habitants et les petites entreprises, pour les aides à réaliser des travaux de réduction de la vulnérabilité de leur habitation ou de leur bâtiment.

# Risques côtiers sur Elbeuf

## Risque sur la commune **EXISTANT**

Les risques littoraux sont causés par plusieurs types de phénomènes.

- La submersion marine : c'est une inondation temporaire des zones côtières par la mer dans des conditions météorologiques et de marée défavorables (augmentation du niveau moyen de la mer pendant une dépression, déferlement de fortes vagues).
- Les tsunamis : ce sont des vagues de grande hauteur, provoquées par des séismes ou des séismes sous-marins. Les vagues peuvent atteindre plusieurs mètres de hauteur sur certains territoires d'outre-mer.
- Le changement climatique a pour conséquence une augmentation du niveau moyen de la mer, ce qui aggrave aussi les risques littoraux.



## Informations détaillées :

### **TRI : ROUEN-LOUVIERS-AUSTREBERTHE**

Un territoire à risque important d'inondation (TRI) est une zone où les enjeux potentiellement exposés aux inondations sont les plus importants. L'identifiant de votre TRI est : 76DREAL20140004

### **PAPI : PAPI - Rouen-Louviers-Austreberthe**

Votre commune bénéficie d'un programme d'actions de prévention des inondations (PAPI) dont l'identifiant est PAPI\_2024\_0004.

Il couvre les aléas et sous aléas :

**Inondation**

[Par une crue à débordement lent de cours d'eau](#)

[Par ruissellement et coulée de boue](#)

[Par remontées de nappes naturelles](#)

Ce programme vise à réduire les conséquences des inondations sur les personnes et les biens. Un PAPI peut ouvrir droit à des subventions au profit des habitants et les petites entreprises, pour les aides à réaliser des travaux de réduction de la vulnérabilité de leur habitation ou de leur bâtiment.

## 1 évènements liés aux risques côtiers classés en catastrophe naturelle dans ma commune :

Une CATNAT est une Catastrophe Naturelle, liée à un phénomène ou conjonction de phénomènes dont les effets sont particulièrement dommageables. Lorsqu'une catastrophe naturelle frappe un territoire, on dit que "le territoire est en état de catastrophe naturelle".

Code NOR	Libellé	Début le	Sur le journal officiel du
INTE9900627A	Mouvement de Terrain	25/12/1999	30/12/1999

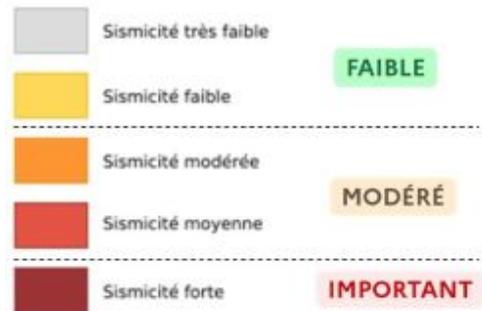
# Risques côtiers sur Elbeuf

# Risque de séisme sur Elbeuf

Risque sur la commune **FAIBLE**

Les tremblements de terre naissent généralement dans les profondeurs de l'écorce terrestre et causent des secousses plus ou moins violentes à la surface du sol. Généralement engendrés par la reprise d'un mouvement tectonique le long d'une faille, ils peuvent avoir pour conséquence d'autres phénomènes : mouvements de terrain, raz de marée, liquéfaction des sols (perte de portance), effet hydrologique.

Certains sites, en fonction de leur relief et de la nature du sol, peuvent amplifier les mouvements créés par le séisme. On parle alors d'effet de site. On caractérise un séisme par sa magnitude (énergie libérée) et son intensité (effets observés ou ressentis par l'homme, ampleurs des dégâts aux constructions).



## Informations détaillées :



### SÉISME : Échelle réglementaire et obligations associées

Sur l'échelle réglementaire, à votre adresse, le risque sismique est de 1/5.

Pour votre sécurité, à partir d'un risque de niveau 2, des obligations en cas de travaux ou de construction sont liées à prévenir votre risque sismique. Vous pouvez les consulter sur cette fiche.

# Risque de mouvements de terrain sur Elbeuf

**Risque sur la commune** **EXISTANT**

Les mouvements de terrain regroupent un ensemble de déplacements, plus ou moins brutaux, du sol ou du sous-sol.

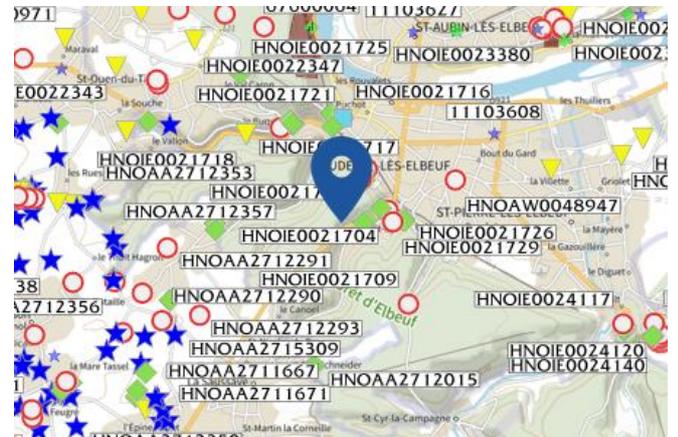
Les volumes en jeu peuvent aller de quelques mètres cubes à plusieurs millions de mètres cubes.

Les déplacements peuvent être lents (quelques millimètres par an) à très rapides (quelques centaines de mètres par jour).

Généralement, les mouvements de terrain mobilisant un volume important sont peu rapides. Ces phénomènes sont souvent très destructeurs, car les aménagements humains y sont très sensibles et les dommages aux biens sont considérables et souvent irréversibles.

## Les types de risques mouvements de terrain à ma commune:

- Affaissements et effondrements d'origine anthropique (anciennes carrières souterraines, hors mines) : Cavités souterraines formées naturellement, générant des vides dont les toits sont susceptibles de rompre subitement



## Informations détaillées :



### DDRM : DDRM76

Dans son Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM), la préfecture a classé votre commune à risque pour les aléas et sous aléas :

[Mouvement de terrain](#)

[Affaissements et effondrements d'origine anthropique \(anciennes carrières souterraines, hors mines\)](#)

## 2 Mouvements de terrain classés en catastrophe naturelle dans ma commune :

Une CATNAT est une Catastrophe Naturelle, liée à un phénomène ou conjonction de phénomènes dont les effets sont particulièrement dommageables. Lorsqu'une catastrophe naturelle frappe un territoire, on dit que "le territoire est en état de catastrophe naturelle".

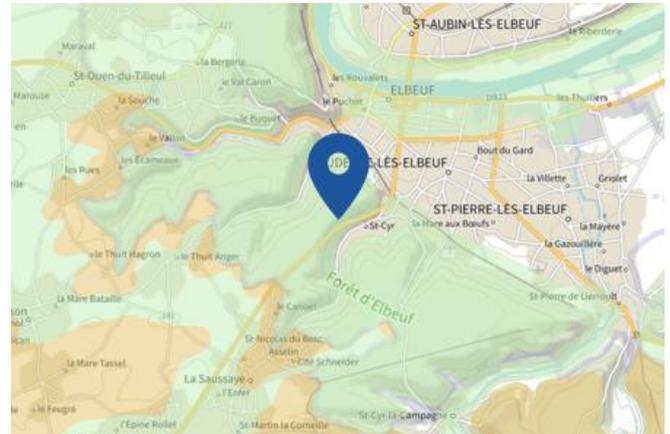
Code NOR	Libellé	Début le	Sur le journal officiel du
INTE0100415A	Mouvement de Terrain	06/05/2001	29/07/2001
INTE9900627A	Mouvement de Terrain	25/12/1999	30/12/1999

Liste des cavités recensées dans un rayon de 100m en annexe 1.

# Risque de retrait gonflement des argiles sur Elbeuf

**R** Risque sur la commune **MODÉRÉ**

Les sols qui contiennent de l'argile gonflent en présence d'eau (saison des pluies) et se tassent en saison sèche. Ces mouvements de gonflement et de rétraction du sol peuvent endommager les bâtiments (fissuration). Les maisons individuelles qui n'ont pas été conçues pour résister aux mouvements des sols argileux peuvent être significativement endommagées. C'est pourquoi le phénomène de retrait et de gonflement des argiles est considéré comme un risque naturel. Le changement climatique, avec l'aggravation des périodes de sécheresse, augmente ce risque.



## Informations détaillées :



### RGA : Échelle réglementaire et obligations associées

Sur l'échelle réglementaire, à votre adresse, le risque de gonflement des argiles et de 2/3. Pour votre sécurité, des obligations en cas de travaux ou de construction sont liées à prévenir le risque.

## 1 sécheresses classées en catastrophe naturelle dans ma commune :

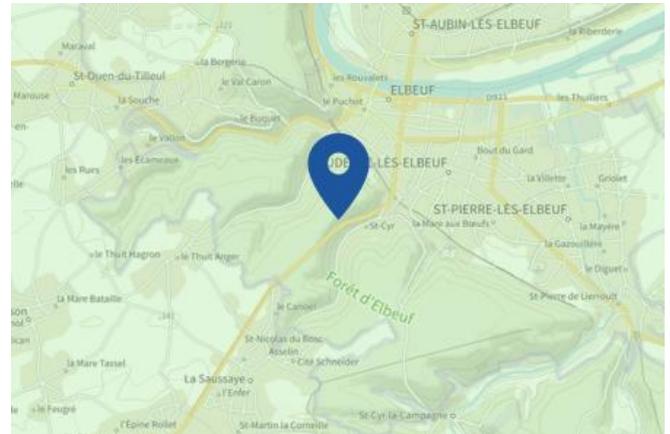
Une CATNAT est une Catastrophe Naturelle, liée à un phénomène ou conjonction de phénomènes dont les effets sont particulièrement dommageables. Lorsqu'une catastrophe naturelle frappe un territoire, on dit que "le territoire est en état de catastrophe naturelle".

Code NOR	Libellé	Début le	Sur le journal officiel du
IOME2316198A	Sécheresse	01/04/2022	14/09/2023

# Risque radon sur Elbeuf

Risque sur la commune **FAIBLE**

Le radon est un gaz radioactif naturel. Il est présent dans le sol, l'air et l'eau. Il présente principalement un risque sanitaire pour l'homme lorsqu'il s'accumule dans les bâtiments.



## Informations détaillées :



### **RADON : Potentiel radon faible : recommandations et obligations**

Sur l'échelle réglementaire dans votre commune, le potentiel radon est de **1/3**.

Pour votre sécurité, lorsque le potentiel radon est élevé (niveau 3), il existe des recommandations et une obligation d'informer les acquéreurs ou locataires. Vous pouvez les consulter sur cette fiche.

# Risque lié aux installations industrielles classées (ICPE) sur Elbeuf

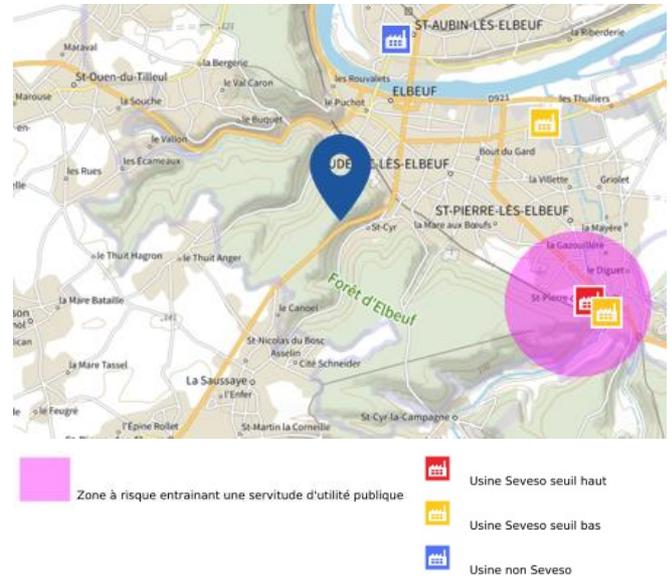
## Risque sur la commune **CONCERNÉ**

Les installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) sont les exploitations industrielles ou agricoles susceptibles de créer des risques ou de provoquer des pollutions ou nuisances, notamment pour la sécurité et la santé des riverains.

Les établissements Seveso stockent ou manipulent des quantités importantes de substances et mélanges dangereux.

Les établissements Seveso seuil haut stockent plus de substances et mélanges dangereux que les établissements Seveso seuil bas.

Les établissements relevant des rubriques 4XXX sont des établissements qui stockent ou manipulent des substances et mélanges dangereux et sont autorisés ou enregistrés pour cette activité.



## Informations détaillées :

### **PPRT : Saint-Pierre-lès-Elbeuf**

Le plan de prévention des risques technologiques (PPRT) nommé Saint-Pierre-lès-Elbeuf a été approuvé sur votre commune.

Date de prescription : 06/05/2010

Date d'approbation : 03/06/2014

Le PPRT couvre les aléas suivant:

- Risque industriel
- Effet thermique
- Effet de surpression
- Effet toxique

Le plan de prévention des risques est un document réalisé par l'État qui interdit de construire dans les zones les plus exposées et encadre les constructions dans les autres zones exposées.

Pour avoir tous les détails sur votre PPR, vous pouvez consulter le site de votre préfecture.

### **DDRM : DDRM76**

Dans son Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM), la préfecture a classé votre commune à risque pour les aléas et sous aléas :

- Risque industriel

# Risque lié aux installations industrielles classées (ICPE) sur Elbeuf

## 1 entreprise(s) SEVESO seuil haut sur la commune

Nom de l'établissement	Statut SEVESO
E&S CHIMIE	Seveso seuil haut

## 2 entreprise(s) SEVESO seuil bas sur la commune

Nom de l'établissement	Statut SEVESO
EUROAPI FRANCE	Seveso seuil bas
PHARMASYNTHÈSE SA	Seveso seuil bas

# Canalisations de transport de matières dangereuses sur Elbeuf

 Risque sur la commune **CONCERNÉ**

Les canalisations sont fixes et protégées. En général, elles sont enterrées à au moins 80 cm de profondeur. Les canalisations sont utilisées pour le transport sur grandes distances du gaz naturel (gazoducs), des hydrocarbures liquides ou liquéfiés (oléoducs, pipelines), de certains produits chimiques (éthylène, propylène...) et de la saumure (saumoduc).



# Risque de pollution des sols sur Elbeuf

Risque sur la commune **CONCERNÉ**

Un site pollué est un site qui, du fait d'anciens dépôts de déchets ou d'infiltration de substances polluantes, présente une pollution susceptible de provoquer une nuisance ou un risque pérenne pour les personnes ou l'environnement.



## Informations détaillées :



### SIS :

Votre commune contient un secteur d'information sur les sols (SIS) pouvant occasionner des obligations et des restrictions d'usage.  
Renseignez vous auprès de votre mairie.

Liste des sites pollués ou potentiellement pollués recensés dans un rayon de 250m en annexe 2.

Liste des anciens sites industriels ou activités de service recensés dans un rayon de 500m en annexe 3.

# Annexe 1 : Liste des cavités recensées dans un rayon de 100m

26 cavités recensées dans la commune

Identifiant	Type	Nom
HNOIE0021703	carrière	76231_1
HNOIE0021704	indéterminé	76231_16
HNOIE0021705	indéterminé	76231_17
HNOIE0021706	ouvrage civil	76231_18
HNOIE0021707	carrière	76231_2
HNOIE0021708	carrière	76231_20
HNOIE0021709	indéterminé	76231_29
HNOIE0021710	carrière	76231_3
HNOIE0021711	carrière	76231_30
HNOIE0021712	indéterminé	76231_34
HNOIE0021713	indéterminé	76231_35
HNOIE0021714	carrière	76231_36
HNOIE0021715	carrière	76231_37
HNOIE0021716	carrière	76231_4
HNOIE0021717	naturelle	76231_40
HNOIE0021718	naturelle	76231_41
HNOIE0021720	carrière	76231_44
HNOIE0021721	cave	76231_46
HNOIE0021722	carrière	76231_47
HNOIE0021723	carrière	76231_49
HNOIE0021724	carrière	76231_5
HNOIE0021725	carrière	76231_51
HNOIE0021726	carrière	76231_6
HNOIE0021727	indéterminé	76231_68
HNOIE0021728	carrière	76231_7
HNOIE0021729	indéterminé	76231_81

## Annexe 2 : Liste des sites pollués ou potentiellement pollués recensés dans un rayon de 250m

Les tableaux ci-dessous répertorient les sites pollués ou potentiellement pollués ainsi que les anciens sites industriels ou activités de service (base de données CASIAS) sur votre commune.

10 sites pollués ou potentiellement pollués à moins de 250m

Identifiant	Nom établissement	Statut instruction
SSP000461001	Ancienne usine à gaz - Marignan - parcelle 68	Clôturée
SSP000461101	Ancienne usine à gaz - Marignan - parcelle 67	Clôturée
SSP000461001	Ancienne usine à gaz - Marignan - parcelle 68	Clôturée
SSP000460901	Usine à gaz Normande	Clôturée
SSP000460901	Usine à gaz Normande	Clôturée
SSP000490601	SOCIETE DES FRERES PRUDHOMME	Clôturée
SSP000460901	Usine à gaz Normande	Clôturée
SSP000460901	Usine à gaz Normande	Clôturée
SSP000463401	SODIDRO	Clôturée
SSP000490201	Déposante du chene fourchu	Clôturée

## Annexe 3 : Liste des anciens sites industriels ou activités de service recensés dans un rayon de 500m

92 anciens sites industriels ou activités de service à moins de 500m

Identifiant	Nom établissement	Etat	Activité principale
SSP3865152	Ancienne usine à gaz d'Elbeuf (Marignan)	En arrêt	
SSP3865144	Agence d'EDF/GDF Services d'Elbeuf	En arrêt	
SSP3865120	SODIDRO	En arrêt	
SSP3865087	DEPOSANTE DU CHENE-FOURCHU	Indéterminé	
SSP3864910		Indéterminé	
SSP3864827		Indéterminé	
SSP3864815		Indéterminé	
SSP3864802		Indéterminé	
SSP3863094		En arrêt	
SSP3862241		En arrêt	
SSP3862240		En arrêt	
SSP3862239		Indéterminé	
SSP3862238		En arrêt	
SSP3862237		En arrêt	
SSP3862236		En arrêt	
SSP3862235	abattoirs municipaux	En arrêt	
SSP3862234		En arrêt	
SSP3862233		En arrêt	
SSP3862232		Indéterminé	
SSP3862231	usine Fransac	En arrêt	
SSP3862230		En arrêt	
SSP3862229		En arrêt	
SSP3862228		Indéterminé	
SSP3862227		En arrêt	
SSP3862226	Teinturerie d'Elbeuf	En arrêt	
SSP3862225		En arrêt	
SSP3862224		En arrêt	
SSP3862223	station service ESSO	En arrêt	
SSP3862221	Nivers et Bourgeois	Indéterminé	
SSP3862220		Indéterminé	
SSP3862219		En arrêt	
SSP3862218		En arrêt	
SSP3862217		En arrêt	
SSP3862216		En arrêt	
SSP3862215		En arrêt	
SSP3862214	produits chimiques	En arrêt	
SSP3862213		En arrêt	
SSP3862212	Pelleterie Normande	En arrêt	

Identifiant	Nom établissement	Etat	Activité principale
SSP3862211		En arrêt	
SSP3862210	station essence	Indéterminé	
SSP3862209		En arrêt	
SSP3862208		En arrêt	
SSP3862207		Indéterminé	
SSP3862206	ESSO Standard - Lanfranchi	En arrêt	
SSP3862205		En arrêt	
SSP3862204		En arrêt	
SSP3862203		Indéterminé	
SSP3862202	tissage de laine	En arrêt	
SSP3862201		En arrêt	
SSP3862200		En arrêt	
SSP3862199		En arrêt	
SSP3862198	Agence Rouennaise des Automobiles	Indéterminé	
SSP3862197		Indéterminé	
SSP3862196	garage	Indéterminé	
SSP3862195	garage PEUGEOT	Indéterminé	
SSP3862194	Ets Laine, SA Plasturgie Française	En arrêt	
SSP3862193		Indéterminé	
SSP3862192		En arrêt	
SSP3862191	Pressing	En arrêt	
SSP3862190		En arrêt	
SSP3862189		En arrêt	
SSP3862188		En arrêt	
SSP3862187		En arrêt	
SSP3862186		En arrêt	
SSP3862185		Indéterminé	
SSP3862184		En arrêt	
SSP3862183		En arrêt	
SSP3862182	station service	Indéterminé	
SSP3862181		Indéterminé	
SSP3862180	station service TOTAL	Indéterminé	
SSP3862179	Central Garage	En arrêt	
SSP3862178		En arrêt	
SSP3862177	Ets Quidet, Sté Demarais Frères, station	En arrêt	
SSP3862176		En arrêt	
SSP3862175		En arrêt	
SSP3862174		Indéterminé	
SSP3862173		Indéterminé	
SSP3862172		En arrêt	
SSP3862171		En arrêt	
SSP3862170		En arrêt	
SSP3862169		En arrêt	
SSP3862168		En arrêt	
SSP3862167		En arrêt	

Identifiant	Nom établissement	Etat	Activité principale
SSP3862166		En arrêt	
SSP3862165	Dépot d'ordures ménagères de ville	En arrêt	
SSP3861729		En arrêt	
SSP3860683		Indéterminé	
SSP3860682	SIAAE, équarissage, dépotoir de	En arrêt	
SSP3860681		En arrêt	
SSP3860680		En arrêt	
SSP3860679		En arrêt	
SSP509546	ENGIE	En arrêt	





RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité



QUE FAIRE  
EN CAS D'...

Premier risque naturel en France, les inondations concernent une très grande majorité des territoires français.

# INONDATION ?

## Avant une inondation

- **RENSEIGNEZ-VOUS** auprès de la **mairie** sur le type d'inondation qui vous concerne et les mesures de protection (lieux d'hébergement en cas d'évacuation, etc.)
- **FAITES RÉALISER** un **diagnostic** de vulnérabilité de votre maison
- **PRÉPAREZ** votre **kit d'urgence 72 heures** avec les objets et articles essentiels
- **PRÉVOYEZ** les **dispositifs de protection à installer** : sacs de sable, barrières amovibles (batardeaux) et le matériel pour surélever les meubles
- **AMÉNAGEZ** une **zone refuge** à l'étage, avec une ouverture permettant l'évacuation **OU IDENTIFIEZ** un lieu à proximité pour vous réfugier



## Quand une inondation est annoncée et que l'eau monte

- **ÉLOIGNEZ-VOUS** des cours d'eau, des berges et des ponts
- **REPORTEZ** tous vos déplacements, que ce soit à pied ou en voiture
- **N'ALLEZ PAS CHERCHER** vos enfants à l'école ou à la crèche : ils y sont en sécurité
- **INFORMEZ-VOUS** sur les sites Météo-France et Vigicrues
- **INSTALLEZ** les dispositifs de protection, sans vous mettre en danger, et placez en hauteur les produits polluants
- **COUPEZ**, si possible, les réseaux de gaz, d'électricité et de chauffage
- **RÉFUGIEZ-VOUS** dans un bâtiment, en hauteur ou à l'étage, avec le kit d'urgence 72 heures
- **NE DESCENDEZ PAS** dans les sous-sols ou les parkings souterrains

## Pendant toute la durée de l'inondation



**NE PRENEZ PAS VOTRE VOITURE**, 30 cm d'eau suffisent à emporter une voiture



**ÉVITEZ DE TÉLÉPHONER** afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours



**RESTEZ À L'ABRI**, n'évacuez votre domicile que sur ordre des autorités



**RESTEZ À L'ÉCOUTE** des consignes des autorités



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité



QUE FAIRE  
EN CAS DE...

Le séisme est le risque naturel majeur potentiellement le plus meurtrier, tant par ses effets directs (chutes d'objets et effondrement de bâtiments) qu'indirects (mouvements de terrain, tsunami, etc.).

# SÉISME ?

## Avant les secousses, préparez-vous

- **REPÉREZ les endroits où vous protéger :** loin des fenêtres, sous un meuble solide
- **FIXEZ les appareils et meubles lourds** pour éviter qu'ils ne soient projetés ou renversés
- **PRÉPAREZ VOTRE KIT D'URGENCE 72H** avec les objets et articles essentiels
- **FAITES RÉALISER UN DIAGNOSTIC de vulnérabilité** de votre bâtiment



## Pendant les secousses

- **ABRITEZ-VOUS PRÈS D'UN MUR**, d'une structure porteuse ou sous des meubles solides
- **ELOIGNEZ-VOUS DES FENÊTRES** pour éviter les bris de verre
- Si vous êtes en rez-de-chaussée ou à proximité d'une sortie, **ÉLOIGNEZ-VOUS DU BÂTIMENT**
- **NE RESTEZ PAS PRÈS DES LIGNES ÉLECTRIQUES** ou d'ouvrages qui pourraient s'effondrer (ponts, corniches, ...)
- **EN VOITURE, NE SORTEZ PAS** et arrêtez-vous à distance des bâtiments
- **RESTEZ ATTENTIF :** après une première secousse, il peut y avoir des répliques



## Après les secousses



**SORTEZ DU BÂTIMENT**, évacuez par les escaliers et éloignez-vous de ce qui pourrait s'effondrer



**ELOIGNEZ-VOUS DES CÔTES** et rejoignez les hauteurs : un séisme peut provoquer un tsunami



**ÉVITEZ DE TÉLÉPHONER** afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours



**RESTEZ À L'ÉCOUTE** des consignes des autorités



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité



QUE FAIRE  
EN CAS D'...

Un accident industriel peut exposer la population et l'environnement à des effets thermiques, toxiques ou de surpression, jusqu'à plusieurs dizaines de kilomètres du lieu de l'accident.

# ACCIDENT INDUSTRIEL ?

Si vous vivez dans une zone à risques industriels majeurs

- **DEMANDEZ À VOTRE MAIRIE** les brochures d'information éditées par l'industriel en lien avec la **préfecture** : elles informent sur les signaux d'alerte et indiquent la conduite à tenir
- **IDENTIFIEZ LE SIGNAL NATIONAL D'ALERTE** pour le reconnaître en cas d'événement
- **PRÉPAREZ VOTRE KIT D'URGENCE 72h** et munissez-vous de gros scotch

Alerte



Fin d'alerte



En cas d'accident industriel, dès que vous entendez le signal sonore d'alerte

- **METTEZ-VOUS À L'ABRI** dans un bâtiment en dur, fermez portes et fenêtres
- **ELOIGNEZ-VOUS DES FENÊTRES** afin de vous protéger des éclats de verre éventuels
- **CALFEUTREZ AVEC LE GROS SCOTCH LES OUVERTURES ET LES AÉRATIONS**, arrêtez la ventilation et la climatisation
- **EN CAS DE GÊNE RESPIRATOIRE** respirez à travers un linge humide
- **SI VOUS ÊTES DANS VOTRE VÉHICULE**, gagnez un bâtiment le plus rapidement possible
- **N'ALLEZ PAS CHERCHER VOS ENFANTS**, ils sont pris en charge par les équipes pédagogiques ou les secours



Jusqu'à la fin de l'alerte



**RESTEZ À L'ÉCOUTE**  
des consignes des autorités



**ÉVITEZ DE TÉLÉPHONER**  
afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours



**RESTEZ À L'ABRI**,  
n'évacuez votre domicile que sur ordre des autorités



**NE FUMEZ PAS**,  
évités toute flamme ou étincelle